Département de la Gironde — 8me Circonscription

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Rassemblement des Forces Démocratiques

pour la défense de l'Agriculture, du Commerce, de l'Artisanat et du Travail

Citoyennes, Citoyens,

Chers amis de la 8me Circonscription,

Un mot personnel

Permettez d'abord à votre ancien représentant, à votre élu des heures critiques de 1936 où la démocratie, gravement menacée, n'a été sauvée que par le rassemblement des forces démocratiques, de s'adresser à vous.

Pendant les quatre années de mon mandat de député de LA RÉOLE, je n'ai cessé de soutenir, par mes votes, les gouvernements qui luttaient contre les menées factieuses d'extrême droite.

Je crois avoir également répondu à votre attente en remplissant le rôle qui doit être celui d'un député, c'est-à-dire celui d'un défenseur des intérêts non seulement nationaux mais aussi régionaux et locaux à l'égard de la centralisation administrative et bureaucratique.

Les circonstances de l'après-guerre, la substitution du scrutin départemental au scrutin d'arrondissement, les hautes fonctions que j'ai exercées au batonnat de l'Ordre des avocats, les affaires d'intérêt national qui m'ont été confiées, comme l'affaire Maurice AUDIN et le procès du CAIRE, la présidence des Colloques Juridiques, dont le colloque agricole de BORDEAUX a été la plus éclatante manifestation, ne m'ont pas permis pendant plusieurs années de solliciter à nouveau vos suffrages.

La IVe République a donc poursuivi son cours sans que j'aie à répondre de la grave responsabilité qu'elle porte dans le domaine des problèmes nationaux et dans la dégradation du régime parlementaire.

Je n'ai cependant pas manqué, pendant cette période, de demeurer en contact avec notre région à laquelle me lient tant de relations de famille, d'amitiés fidèles et d'intérêts agricoles.

C'est, sans doute, la raison pour laquelle un grand nombre d'entre vous, estimant que les temps actuels accumulent encore les menaces sur la démocratie et les intérêts ruraux dont le sort est lié, ont songé à me demander de rassembler à nouveau dans cette circonscription du Langonnais-Réolais, les forces démocratiques auxquelles la division des républicains avait fait perdre leur représentation au Parlement.

Si j'ai donné mon acceptation de grand cœur c'est que les deux conditions que j'y avais mises se sont trouvées heureusement remplies.

La première est celle de pouvoir réaliser dès le premier tour de scrutin la plus large union possible des forces démocratiques.

La présence à mes cotés de Monsieur le Maire de SAINT-MACAIRE, ancien Conseiller Général du Canton de SAINT-MACAIRE, qui a bien voulu accepter d'être mon remplaçant éventuel, témoigne de notre volonté d'union démocratique.

Comme lors de mon précédent mandat vous me trouverez au milieu de vous chaque semaine à mes permanences de LANGON et de LA REOLE. Vous aurez au surplus en la personne de Monsieur Jean THOMAS, Maire de SAINT-MACAIRE, lorsque je serai retenu au Parlement un Conseiller qui sera tous les jours à votre disposition.

La seconde condition est de me réclamer, non pas d'une simple coalition de partis au but purement électoral mais d'un programme commun aux démocrates de toutes formations, programme de défense démocratique, agricole, commerciale, artisanale et des travailleurs, autour duquel pourront se grouper, sans exclusive, tous ceux et toutes celles qui en accepteront les données.

Ce programme que j'ai établi, avec la collaboration de Monsieur le Maire Jean THOMAS, est celui que nous avons l'honneur de vous présenter dans les termes suivants :

Programme Commun aux Forces Démocratiques

Sur le plan national

I — Rassemblement des forces démocratiques autour d'un programme commun de rénovation des institutions républicaines pour éviter à la fois la marche à la dictature et le retour à l'anarchie parlementaire de la IVe République.

II — Réforme constitutionnelle assurant un juste équilibre entre la stabilité gouvernementale et le contrôle de la Nation.

III — Réforme de l'Etat dans un sens qui mette fin à la centralisation administrative et bureaucratique et qui respecte les diversités régionales et locales pour permettre le libre épanouissement de la vie provinciale.

IV — Participation du syndicalisme professionnel et agricole à la gestion des affaires publiques.

V — Défense des droits du Travail et de la législation sociale.

VI — Sauvegarde de la Paix extérieure et surveillance de l'évolution du Marché Commun qui ne pourra se réaliser que dans l'égalisation des charges sociales entre les pays adhérents et la sauvegarde de l'économie agricole française.

VII — Réforme fiscale dans un sens de simplification et d'allègement des taxes frappant la production.

VIII — Maintien de la laïcité et réforme démocratique de l'enseignement.

Sur le plan des intérêts régionaux et locaux

I - Produits Agricoles en général

a) Protection de l'exploitation agricole familiale contre les tentatives de concentration qui la menacent.

b) Rétablissement de l'indexation des produits agricoles scandaleusement supprimée et revalorisation du revenu agricole par rapport au revenu industriel.

c) Réforme du système de distribution des produits agricoles qui par l'accumulation des taxes et la mauvaise organisation de la vente crée la disproportion intolérable entre le prix à la production et le prix à la consommation.

d) Réforme du système des prêts à l'Agriculture permettant d'en bénéficier dans des conditions moins onéreuses et plus larges.

e) Révision, quand nécessaire, de l'évaluation foncière de la propriété non bâtie.

f) Equitable répartition des crédits prévus pour l'équipement rural (électrification, adduction d'eau, réseau routier, etc...) entre les différentes régions de France.

g) Aide régulière et efficace aux sinistrés des calamités agricoles. Admission du principe qu'à fléau généralisé doit correspondre la fourniture gratuite par l'Etat du matériel destiné à le combattre.

h) Organisation cohérente de l'enseignement agricole.

i) Développement des institutions favorisant le sport et l'aide à la jeunesse.

II - Viticulture

a) Politique de soutien des cours du prix du vin comme elle existe pour le blé et d'autres produits agricoles. Intervention quand le prix tombe au-dessous du prix plancher.

b) Politique économique orientée vers la création de débouchés nouveaux et favorisant l'exportation des vins.

c) Répression impitoyable de la fraude.

III - Tabac

a) Institution d'un statut du planteur de tabac lui reconnaissant la double qualité de serviteur de l'Etat et d'exploitant agricole et lui garantissant une retraite supplémentaire.

b) Détermination du prix de revient national en repoussant formellement une possible diminution de ce prix de revient en raison de la simplification du triage.

c) Majoration du prix à la production en fonction des charges nouvelles et détermination à l'avance des éléments qui serviront à la révision du prix.

IV - Moyen et Petit Commerce, Artisanat, Travailleurs de l'État et des Entreprises Privées

a) Défense de vos intérêts professionnels et sociaux.

b) Lutte contre la fiscalité abusive.

V - Anciens Combattants, Mutilés, Anciens Prisonniers, Victimes de la Guerre et de Déportation

Nous veillerons à ce que satisfaction soit donnée aux justes revendications de vos associations.

VI - Femmes

Sauvegarde de la législation protectrice de vos droits, du foyer et de l'enfance.

VII - Retraites

Lutte pour l'obtention d'une retraite décente pour les exploitants agricoles et les artisans ruraux. Sauvegarde de la législation protectrice de la vieillesse et de l'invalidité par un taux normal de la retraite des vieux.

VIII - Jeunesse

Nous savons que l'avenir de la France dépend de sa jeunesse. Nous ferons en sorte que l'Etat prenne toutes dispositions pour vous ouvrir les débouchés professionnels et assure par le soutien et l'encouragement du sport votre santé morale et physique.

Tel est, Citoyennes et Citoyens, le programme commun autour duquel nous appelons toutes les forces démocratiques à s'unir et que nous défendrons au cours de la campagne électorale pour le salut

de la FRANCE,
de la République démocratique et laïque,
de notre 8me Circonscription.

René-William THORP

Ancien Député de LA RÉOLE
Ancien Bâtonnier
Propriétaire - Viticulteur
Ancien Combattant 14-18 et 39-40

Jean THOMAS

Ancien Conseiller Général
Maire de SAINT-MACAIRE

LA RÉOLE - IMP. VIGOUROUX